



Cycle de formation à distance : Accords de performance collective, rupture conventionnelle collective, activité partielle de longue durée

Premier module : jeudi 10 décembre 2020

De 14h à 16h en visio conférence

Lyon, le 25 novembre 2020

- **Aux UD**
- **Aux Branches professionnelles**
- **Aux responsables départementaux de la formation syndicale**
- **Au secrétariat régional**

Cher-e-s camarades,

Le comité régional organise un **Cycle de formation à distance sur 3 modules : Accords de performance collective, rupture conventionnelle collective, activité partielle de longue durée.**

Premier module

Accords de performance collective

Jeudi 10 décembre de 14 à 16H

- Intervenant : Maître François DUMOULIN - Avocat
- Animation : Dorian MELLOTT

Objectif de la formation :

L'objectif des modules de formation autour des accords de chantage à l'emploi (APC, RCC et APLD) est que les camarades sachent identifier ces formes d'accords, comprendre les risques qu'ils peuvent contenir sur l'emploi et connaître les points d'appui juridiques pour contrer ces accords.

Public visé :

Les délégués syndicaux et les négociateurs CGT.

Conditions d'organisation : il s'agit d'une formation à distance sur Teams.

Le cycle de formation se découperait en trois temps : 2 heures sur chaque type d'accord.

Les 2 heures seraient animées comme suit : 1 heure de présentation par l'intervenant et 1 heure de questions et de réponses. Les questions peuvent être posées sur le chat ou en « levant la main ». Ce format permet de ne pas limiter le nombre de participants.

Merci de nous confirmer votre participation en renvoyant le bulletin d'inscription en pièce-jointe.

Salutations fraternelles.

Le Comité Régional CGT AuRA